

Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2006 qui a réuni des associations de cyclistes et les gestionnaires de la Forêt de Soignes

Cette réunion a été organisée par la



Table des matières

Introduction	3
Compte rendu des discussions	3
La signalisation	3
Les revêtements.....	4
Les barrières d'accès	5
La traversée des grands axes.....	6
Engagements pris	7
Par les associations de cyclistes.....	7
Par la Région Bruxelloise.....	7
Par la Région Flamande	7
Par la Région Wallonne	7
Par les bureaux d'études en charge de l'élaboration de schéma directeur	7
Par la Plateforme	7
Liste des participants	8

Introduction

La réunion a été organisée à la demande des cyclistes. Ceux-ci souhaitent rencontrer les gestionnaires de la Forêt de Soignes pour améliorer les possibilités de circulation à vélo en Forêt de Soignes.

Vu que le sujet de la pratique du vélo en forêt de Soignes est large, nous l'avons restreint à celle de l'usage du vélo comme moyen de transport pour rentrer ou sortir de Bruxelles. Nous n'avons donc pas abordé la question de la pratique du VTT.

Le Gracq d'Auderghem a préparé un document qui a servi de base de discussion lors de cette réunion. Ce document avait au préalable été soumis pour approbation aux autres organisations de cyclistes qui avaient été invitées – Pro Vélo et le Fietserbond. Ce rapport fera donc souvent référence à ce document qui est annexé à ce compte rendu.

Compte rendu des discussions

Selon les associations de cyclistes, l'état général des pistes cyclables s'est fortement amélioré ces dix dernières années ce qui les réjouit. Néanmoins, selon elles, il y a encore moyen de faire mieux pour stimuler les gens à utiliser leur vélo – et non la voiture – pour rentrer ou sortir de Bruxelles.

Elles attirent l'attention sur :

- une signalisation qui prête à confusion par sa diversité et par des manquements ;
- des revêtements inconfortables, voire impraticables, sur certains tronçons ;
- des barrières d'accès qui gênent parfois le passage des vélos, spécialement quand ceux-ci sont équipés d'un siège enfant ou de fontes ;
- la dangerosité de la traversée des grands axes.

Les gestionnaires rappellent qu'ils sont dans un processus d'homogénéisation de la gestion de la Forêt de Soignes au travers de l'élaboration d'un schéma directeur pour l'ensemble du massif. Les éléments apportés par les cyclistes seront utilisés pour définir ce plan. Ils invitent donc les associations de donner le plus d'informations possibles au consortium en charge du projet afin que l'inventaire de la situation existante soit le plus précis possible. Dans le cadre de ce schéma directeur, les gestionnaires vont définir des priorités. Dans ce cadre, certains axes seront définis comme importants pour les cyclistes et leur confort y sera amélioré. En dehors de ces priorités, une attention moindre sera accordée au confort des cyclistes.

La signalisation

Pour les associations de cyclistes la signalisation prête à confusion par sa diversité et est, à certains endroits, déficiente.

En effet, la forêt a été coupée en quatre par des autoroutes (Ring et E411) qui sont infranchissables en dehors des points de traversée (souterrain ou en surface). Il en va donc de la sécurité des usagers d'indiquer correctement ces passages.

Les gestionnaires partagent le fait qu'ils font face actuellement à une surabondance de fléchages en tout genre qui ne sont pas uniformes et parfois même placés à leur insu. Leur volonté est donc d'adopter une approche globale. Par conséquent aucune modification importante de la signalisation ne sera apportée avant d'avoir reçu les recommandations du schéma directeur.

Toutefois, ils sont disposés à apporter des petites modifications afin résoudre des problèmes précis et localisés.

Selon les associations de cyclistes est important de traiter les points suivants pour des raisons de sécurité :

- indiquer le passage sous le Ring au bout de la drève de Bonne-Odeur (page 17 du document)
- indiquer la piste cyclable forestière qui longe l'avenue Brassine entre le Puntgeveldreef et la Belle étoile (page 18 du document)
- indiquer et améliorer les indications et le passage de la barrière en face de l'entrée du domaine d'Argenteuil

Les revêtements

Les gestionnaires rappellent que la forêt de Soignes est un site classé. La Commission des monuments et sites intervient donc dans le choix des revêtements. Celle-ci considère que les pavés sont les plus en accord avec la nature du lieu et il est donc aujourd'hui difficile de réduire la quantité de zones pavées.

La Forêt de Soignes est également un site Natura 2000 ce qui impose une protection importante de la faune et la flore.

Certains chemins ont été asphaltés dans les années '70 dans l'optique d'y faire passer des voitures. Les gestionnaires annoncent que ce type de revêtement sera abandonné et remplacé pour des raisons esthétiques et écologiques. Néanmoins les associations de cyclistes notent qu'une partie importante de ces chemins ont été ré-asphaltés dans les 5 dernières années.

Chaque Région est souveraine dans le choix des types de revêtement utilisés. Néanmoins les différents gestionnaires échangent les informations afin de trouver les types de revêtement idéaux.

Pour les gestionnaires, il n'y a pas vraiment de revêtement idéal mais bien des revêtements mieux adaptés que d'autres à des usages particuliers. Il est primordial pour les gestionnaires de bien définir le type d'utilisation de chaque voirie. Ce qui demande une coordination qui se réalise actuellement dans le contexte du schéma de structure. La priorité actuelle des gestionnaires pour l'ensemble des revêtements est de limiter leurs effets néfastes sur la forêt.

Concernant la stabilité d'une voirie, la bonne mise en œuvre des matériaux, quels qu'ils soient, est fondamentale. On place donc toujours la plus forte granulométrie en dessous puis on prend des matériaux plus fins pour les couches supérieures. Ce principe est valable pour le porphyre comme pour la dolomie.

Lors de la réunion les commentaires suivants ont été faits sur les différentes matières utilisées actuellement :

- L'*asphalte* a tendance à se désagréger et des particules polluantes s'infiltrent dès lors dans le sol => abandon de ce revêtement pour les axes qui ne le nécessitent pas.

- Les Régions Bruxelloise et Wallonne privilégient pour l'instant le *Porphyre* dont le diamètre est fonction de l'usage qui doit être fait du chemin. Avec une petite section, ce revêtement devrait convenir aux cyclistes. Pour l'instant le porphyre est utilisé pour les coffres stabilisateurs avec des cailloux de gros diamètre, type ballast de chemin de fer.
Ce revêtement est plus durable et moins perturbant pour l'environnement. Il est en outre un excellent drainant. Un problème est qu'il est potentiellement fort sujet à l'érosion.
- La *dolomie stabilisée* est très sensible aux perturbations et est difficilement réparable, en effet elle est trop dure donc cassante sous la pression racinaire => abandon car se détériore trop vite.
- La *dolomie* (au dessus d'un coffre en Porphyre) est satisfaisante pour les gestionnaires. Mais sa composition calcaire exerce une forte influence sur la nature acide des sols et de la végétation naturelle de Soignes.

Les associations de cyclistes suggèrent d'installer des *bandes de confort* sur les chemins pavés. Ceci est une pratique ancienne en Forêt de Soignes vu que le Touring Club en aménageait il y a 20-30 ans. Ces bandes couvriraient une partie des pavés afin de ne pas élargir les chemins. Le gestionnaire de la Région wallonne a précisé qu'il n'était pas question pour lui d'élargir les chemins et d'ainsi rogner une surface importante de la forêt. Les associations de cycliste remarquent que si cette bande de confort n'est pas aménagée, les usagers la créeront de fait en creusant un sentier "sauvage" sur le côté (exemple : côté droit, en venant du viaduc des Trois-Fontaines).

Les cyclistes mentionnent que l'épandage de sable ou de fin gravier pour combler les interstices entre les pavés améliore la situation. Ils ont pu le tester sur des parties de chemin où le placement des pavés est récent et où le sable ne s'est pas encore évacué.

Les gestionnaires signalent que les photos de la page 6 du document (revêtement en porphyre de grosse section sur la piste cyclable Kwekerijpad) illustre la structure sous la couche de dolomie. Malheureusement, à cause d'un retard de livraison, cette situation est restée quelque temps comme cela. C'est aujourd'hui réglé.

Les barrières d'accès

Pour les gestionnaires il est nécessaire de garder un passage assez étroit aux entrées de la forêt pour garantir que les quads et autres véhicules motorisés ne puissent passer.

Les barrières d'accès sont selon les cyclistes souvent difficiles à passer. Les passages sont trop étroits et ne sont pas accessibles "en ligne droite" (ils sont toujours placés sur le côté de la barrière, si pas dans le talus ou le long de haies non élaguées). En conséquence, certaines barrières sont impossibles à passer avec des vélos munis de fontes de voyage (itinéraires Rando-Vélo ou "LF"), de siège pour enfants ou par des personnes âgées. Il faut dans ce cas systématiquement descendre de vélo.

Les associations de cyclistes pensent qu'il y a d'autres moyens d'empêcher les véhicules motorisés de passer sans entraver les vélos. Ils en proposent dans l'annexe 3 de leur document.

La traversée des grands axes

Le manager Vélo signale qu'un permis vient d'être accordé pour l'aménagement du passage de la chaussée de la Hulpe à la hauteur de la drève des Bonniers.

Le passage ne sera pas entièrement dans l'axe de la drève afin de permettre un aménagement qui soit entièrement en Région bruxelloise. Cet aménagement prévoit

- un feu à bouton-poussoir – trois boutons sont prévus : un à la hauteur des cavaliers, un pour les cyclistes et un pour les piétons ;
- une barrière pour protéger les usagers qui attendent au feu et
- des coussins berlinois pour ralentir la circulation.

Les gestionnaires signalent qu'une proposition de mise en viaduc du Ring est à l'étude, c'est-à-dire la création de larges passages sous le Ring qui offrent une continuité à la nature et un passage aisé pour les usagers.

Les associations de cyclistes apprécient la solution d'un plancher surélevé dans les passages souterrains afin de ne pas avoir les pieds ou les roues dans la boue. Quand cette solution est adoptée, elles demandent un entretien régulier pour que les planchers restent facilement praticables (voir page 16 du document)

Engagements pris

Par les associations de cyclistes

Les associations de cyclistes restructurent leur document afin de faire ressortir les itinéraires qui leur semblent prioritaires pour améliorer la mobilité des cyclistes au quotidien. Ces priorités seront établies en concertation entre les différentes organisations de cyclistes.

Pour chaque itinéraire prioritaire, les éléments suivants seront repris :

- noms des chemins
- argumentaire sur l'importance de ce tronçon
- problèmes rencontrés

Par la Région Bruxelloise

- entretenir et améliorer le passage sous le Ring où un plancher surélevé a été installé ceci avec l'objectif de résoudre la difficulté illustrée page 16 du document
- mettre une signalisation drève de Bonne-Odeur afin que les cyclistes sachent qu'il y a un passage sous le Ring au bout du cul-de-sac (page 17 du document)
- analyser les possibilités pour améliorer le confort des cyclistes sur les zones pavées

Par la Région Flamande

- voir ce qu'il est possible de faire pour mieux indiquer la piste cyclable forestière qui longe l'avenue Brassine entre le Puntgeveldreef et la Belle étoile (page 18 du document)

Par la Région Wallonne

- voir ce qu'il est possible de faire pour mieux indiquer et améliorer les indications et le passage de la barrière en face de l'entrée du domaine d'Argenteuil

Par les bureaux d'études en charge de l'élaboration de schéma directeur

O2 Consult s'engage à prendre en compte les documents des associations de cyclistes pour définir les priorités du schéma directeur.

Par la Plateforme

- Soutenir les associations de cyclistes dans l'établissement de leurs priorités, éventuellement en organisant un ou des réunions qui rassemblent les différentes organisations.

Liste des participants

Présents :

Nom	Prénom	Organisation	E-mail
de Radiguès	Barbara	Plateforme de la Forêt de Soignes	barbara@soignes-zonien.net
Bronchain	Nicolas	IBGE - Division Espaces Verts	nbr@ibgebim.be
Huvenne	Patrick	AMINAL	patrick.huvenne@lin.vlaanderen.be
Plummier	Jean-François	DNF	JF.PLUMIER@mrw.wallonie.be
de Frescheville	Catherine	Gracq Auderghem	Catherine.de-frescheville@ec.europa.eu
Frippiat	Bernard	Gracq Auderghem + Rando Vélo	bernardfrippiat@netscape.net
Dekoster	Jacques	Gracq Uccle	ddekoster@yucom.be
Depoortere	Frederik	AED – Manager Vélo	fdepoortere@mbhg.irisnet.be
Van Herpen	Astrid	Pro Vélo	a.vanherpen@provelo.be
Declercq	Katlijn	O2 Consult	Katlijn.Declercq@o2consult.be

Excusés :

Nom	Prénom	Organisation	E-mail
Vanwijnsberghe	Stéphane	IBGE - Division Espaces Verts	svn@ibgebim.be
De Cleen	Roel	Fietserbond	roel@fietsbrussel.be